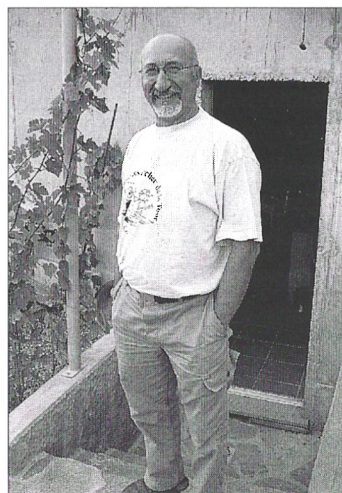


Rencontre avec

Michele
Gammaldi

gardien
de la déchARGE
du Boup



Michele Gammaldi

Fermeture de la déchARGE du Boup

– Michele, peux-tu en quelques mots nous dire qui tu es ?

Après avoir bourlingué à travers le monde grâce à mon métier de maître d'hôtel, je me suis installé à Montana avec mon épouse Jacqueline et mes deux fils Christian et Nicolas.

Là, j'ai effectué un changement complet d'activité: j'ai d'abord fonctionné comme homme au foyer, puis comme propriétaire encaveur et enfin, du fait de la proximité de mon logement, comme gardien de la déchARGE du Boup pendant 13 ans.

– La fonction de la déchARGE et donc ton rôle au sein de celle-ci ont-ils évolué avec le temps ?

J'ai été le premier gardien de la déchARGE. Avant, il existait une grande liberté quant à son utilisation. Même si elle était déjà réservée aux habitants de la commune, n'importe qui y venait et y déversait toutes sortes de choses.

La commune m'a engagé tout d'abord pour vérifier que les personnes utilisant la déchARGE étaient bien des résidents de la commune, puis pour instaurer un tri des déchets. Dès lors n'ont plus été autorisés dans la déchARGE que la terre et les déchets végétaux; je gérais également la commande des bennes pour le tri des autres dépôts.

La déchARGE était ouverte deux jours par semaine, le mercredi et le samedi, durant toute l'année. Aujourd'hui, elle est quasiment fermée, sa fermeture définitive étant prévue pour la fin de l'année.

– Ces changements ont-ils été faciles à mettre en place ?

Cela n'a pas été facile tout de suite. Les habitués, les grandes entreprises surtout, qui avaient une clé de la déchARGE et s'en servaient à volonté, ne comprenaient pas ces restrictions, se fâchaient parfois et essayaient de faire à leur guise. Le rôle de policier n'était pas toujours agréable; heureusement, j'avais le soutien de la commune chez qui j'envoyais les plus récalcitrants.

Michele Gammaldi, gardien de la déchARGE du Boup



La déchARGE du Boup.

– Avais-tu également un rôle à jouer dans la sécurité de la déchARGE ?

Oui, bien sûr, j'avais également un rôle à jouer dans la sécurité du lieu, surtout les jours de pluie. A plusieurs reprises, des camions ont failli ne pas pouvoir remonter ou sont même restés bloqués dans la déchARGE, car le terrain bougeait beaucoup. En cas de pluie, il ne faut pas 30 minutes pour que le terrain devienne glissant et donc très dangereux. Ces jours-là, je prenais l'initiative d'en informer les habitués, afin qu'ils ne se déplacent pas inutilement. Mais bien sûr, certains n'en faisaient qu'à leur tête et restaient coincés un certain temps, avant que je puisse intervenir pour les dépanner.

Un jour, un camion est arrivé avec 80 matelas. Il commençait à s'impatisser parce que je lui interdisais l'entrée de la déchARGE. Quand j'ai

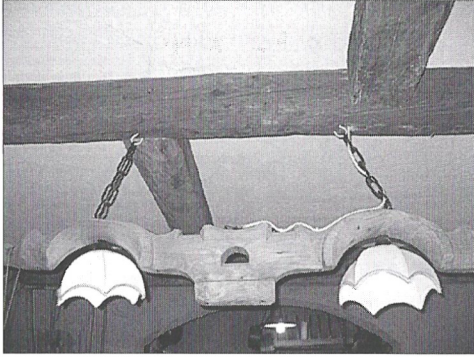
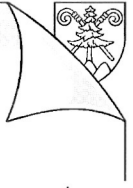
remarqué qu'il n'était pas de la commune, je lui ai dit: « D'accord, mais ça vous coûtera 8'300 francs ! », à savoir 100 francs (que j'estimais moi-même) par pièce pour l'organisation du débarras, plus 300 francs d'amende. Il ne s'est donc pas fait prier longtemps !

Bien sûr, je n'étais pas toujours si dur, et quand je pouvais rendre service, c'était avec plaisir, surtout auprès des étrangers qui avaient de la peine à croire en la gratuité de l'utilisation de la déchARGE !

Progressivement, les nouvelles habitudes se sont installées et la déchARGE est devenue un vrai lieu de rencontre.

– Un lieu de rencontre ?

Et oui, même si je suis italien, je trouve qu'avec les Valaisans, nous avons un tempérament semblable. Il y a toujours une place, un instant, un prétexte pour un verre de l'amitié. Ainsi, pour de nombreuses personnes, le mercredi et surtout le samedi sont devenus « Le Jour du Boup ». Certains trouvaient de nombreux prétextes pour venir, n'amenant qu'une peccadille, ayant ainsi l'excuse de



D'un joug... une lampe.

«s'échapper» pour venir à la décharge. Je ne sais pas si toutes les épouses appréciaient cet événement ! Peut-être pas au début ; puis, je pense que pour beaucoup, c'est également entré dans les habitudes. Parfois, il passait plus d'une centaine de personnes par jour. C'était devenu le «téléjournal» de la commune ; on y apprenait tout sur la vie des environs.

L'annonce de la fermeture a déçu les habitués qui ne comprenaient pas que la décision vienne de l'Etat et non de la commune. Aujourd'hui, étant donné l'augmentation de mon activité dans les vignes, j'ai démissionné, laissant pour les derniers mois le contrôle de la décharge à d'autres personnes.

– *Quels étaient les avantages et les désavantages de cet emploi ?*

Les désavantages n'étaient pas nombreux ; je les ai déjà cités ci-dessus. Par contre, il y avait beaucoup d'avantages. Tout d'abord, comme mentionné ci-dessus, le fait que mon lieu de travail ait été un lieu de rencontre où les habitués aimaient à venir et où ils restaient prendre l'apéritif. De plus, comme j'adore le recyclage, la décharge est devenue pour moi une vraie mine d'or. J'ai ainsi intégralement décoré mon carnotzet avec des trouvailles de la décharge. Parfois, j'avoue que certains dépôts m'ont beaucoup surpris : j'y ai notamment récupéré un congélateur flam-bant neuf, avec ses éléments encore emballés. La personne qui l'avait acheté n'avait finalement plus de place pour l'entreposer et l'a jeté ! J'ai également trouvé récemment une magnifique épée d'officier suisse. Les livraisons étaient tellement variées et intéressantes que je ne pouvais accepter de les laisser partir ainsi. Mon épouse et moi avons donc installé un système d'e-mailing auprès de nos amis et connaissances, afin d'annoncer les dernières trouvailles. J'ai ainsi distribué une cage à oiseaux, des meubles anciens ou de l'électroménager. J'ai même récupéré un lit pour en faire un très beau canapé !

Interview de Francine Huggler-Rey



D'un lit... un canapé.